BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK PARLEMENT PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

INTEGRAAL VERSLAG COMPTE RENDU INTÉGRAL

PLENAIRE VERGADERING VAN VRIJDAG 15 NOVEMBER 2019 SÉANCE PLÉNIÈRE DU VENDREDI 15 NOVEMBRE 2019

VOORLOPIG VERSLAG

Nog niet goedgekeurd door de sprekers. Niet citeren zonder de bron te vermelden.

COMPTE RENDU PROVISOIRE

Non encore approuvé par les orateurs. Ne pas citer sans mentionner la source.

PRÉSIDENCE: M. RACHID MADRANE, PRÉSIDENT.

- La séance est ouverte à 14h31.

M. le président.- Je déclare ouverte la séance plénière du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale du vendredi 15 novembre 2019.

[105]

EXCUSÉS

- M. le président.- Ont prié d'excuser leur absence :
- M. Rudi Vervoort, ministre-président;
- M. Pascal Smet, secrétaire d'État;
- Mme Stéphanie Koplowicz;
- Mme Cieltje Van Achter;
- M. Emin Özkara.

[107]

COMMUNICATIONS FAITES AU PARLEMENT

COUR CONSTITUTIONNELLE

M. le président.- Diverses communications ont été faites au parlement par la Cour constitutionnelle.

Elles figureront en annexe du compte rendu intégral de cette séance.

DÉLIBÉRATIONS BUDGÉTAIRES

M. le président.- Divers arrêtés ont été transmis au parlement par le gouvernement.

Ils figureront en annexe du compte rendu intégral de cette séance.

M. le président.- En application de l'article 88 de l'ordonnance organique du 23 février 2006 portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle, le service public régional de Bruxelles nous transmet plusieurs décisions.

Elles figureront en annexe du compte rendu intégral de cette séance.

COUR DES COMPTES

Certification des comptes généraux

- **M. le président.** Par lettres du 16 octobre 2019, la Cour des comptes transmet, en application des dispositions de l'article 90, § 1er, de l'ordonnance organique du 23 février 2006 portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle, les rapports sur la certification du compte général des organismes suivants :
- Service d'incendie et d'aide médicale urgente de la Région de Bruxelles-Capitale (Siamu) (certification du compte 2018) ;
- Renvoi à la commission des affaires intérieures.
- Agence régionale pour la propreté (ARP) (certification du compte 2018).
- Renvoi à la commission de l'environnement et de l'énergie.

COUR DES COMPTES

Certification du compte général 2018 des services du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et du compte général 2018 de l'entité régionale

- M. le président.- Par lettre du 23 octobre 2019, la Cour des comptes transmet au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, en application des dispositions de l'article 10, § 1er/1, de la loi du 16 mai 2003 fixant les dispositions générales applicables aux budgets, au contrôle des subventions et à la comptabilité des Communautés et des Régions, ainsi qu'à l'organisation du contrôle de la Cour des comptes, et en application de l'article 60 de l'ordonnance organique du 23 février 2006 portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle, le rapport sur la certification du compte général 2018 des services du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et du compte général 2018 de l'entité régionale.
- Renvoi à la commission des finances et des affaires générales.

COUR DES COMPTES

Contrôle externe des comptes du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année 2017

- **M. le président.** Par lettre du 30 octobre 2019 et par courriel du 31 octobre 2019, la Cour des comptes transmet, conformément au protocole signé le 13 janvier 1999, le rapport du contrôle externe des comptes 2017 du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, adopté le 30 octobre 2019 par l'assemblée générale de la Cour des comptes.
- Renvoi à la commission du budget et du compte du parlement.

PARLEMENT DE WALLONIE

Rapport d'activités 2018-2019

- **M. le président**.- Par lettre du 15 octobre 2019, le greffier du Parlement de Wallonie transmet le rapport d'activités du Parlement de Wallonie pour la session 2018-2019.
- Pour information.

DÉCISION DE SOUTIEN À LA RÉSOLUTION "VISANT À LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXISTE DANS L'ESPACE PUBLIC ET EN PARTICULIER DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN" (DOC. N° A-860/1 – 2018/2019)

- **M. le président.** Par lettre du 16 octobre 2019, la commune d'Evere transmet la décision de soutien à la résolution du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale "visant à lutter contre le harcèlement sexiste dans l'espace public et en particulier dans les transports en commun", prise par le collège des bourgmestre et échevins le 17 septembre 2019.
- Renvoi à la commission des finances et des affaires générales et au comité d'avis pour l'égalité des chances entre hommes et femmes.

[109]

SERVICE DES ARCHIVES DU SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

Rapport d'activités 2018

- **M. le président**.- Par courrier du 22 octobre 2019 et par mail du 24 octobre 2019, le secrétaire général du service public régional de Bruxelles transmet, en application de l'article 9 de l'ordonnance du 19 mars 2009 relative aux archives de la Région de Bruxelles-Capitale, le rapport d'activités 2018 du service des archives.
- Renvoi à la commission des finances et des affaires générales.

SÉNAT

Colloque "La liberté de la presse au XXIe siècle"

- **M. le président**.- Par lettre du 24 octobre 2019, la présidente du Sénat transmet une invitation au colloque "La liberté de la presse au XXIe siècle", qui aura lieu le vendredi 29 novembre 2019 dans l'hémicycle du Sénat.
- Pour information.

MOTION

- **M. le président**.- Par lettre du 25 octobre 2019, la commune de Ganshoren transmet une motion, adoptée par son conseil communal en sa séance du 25 octobre 2019, "Ganshoren s'engage contre les violences faites aux femmes et pour la reconnaissance du féminicide".
- Renvoi à la commission des finances et des affaires générales.

[111]

PROJETS D'ORDONNANCE

Dépôt

- **M. le président**.- En date du 21 octobre 2019, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a déposé le projet d'ordonnance transposant la directive 2017/1852/UE du Conseil du 10 octobre 2017 concernant les mécanismes de règlement des différends fiscaux dans l'Union européenne (n° A-29/1 2019/2020).
- Renvoi à la commission des finances et des affaires générales.
- **M. le président**.- En date du 30 octobre 2019, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a déposé les projets suivants :
- le projet d'ordonnance contenant l'ajustement du budget des voies et moyens de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année budgétaire 2019 (n° A-31/1 2019/2020) ;
- le projet d'ordonnance contenant l'ajustement du budget général des dépenses de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année budgétaire 2019 (n° A-32/1 – 2019/2020) ;
- le projet de règlement contenant l'ajustement du budget des voies et moyens de l'Agglomération de Bruxelles pour l'année budgétaire 2019 (n° A-33/1 2019/2020) ;
- le projet de règlement contenant l'ajustement du budget général des dépenses de l'Agglomération de Bruxelles pour l'année budgétaire 2019 (n° A-34/1 2019/2020) ;
- le projet d'ordonnance contenant le budget des voies et moyens de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année budgétaire 2020 (n° A-35/1 2019/2020) ;
- le projet d'ordonnance contenant le budget général des dépenses de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année budgétaire 2020 (n° A-36/1 2019/2020) ;
- le projet de règlement contenant le budget des voies et moyens de l'Agglomération de Bruxelles pour l'année budgétaire 2020 (n° A-38/1 2019/2020) ;
- le projet de règlement contenant le budget général des dépenses de l'Agglomération de Bruxelles pour l'année budgétaire 2020 (n° A-39/1 2019/2020).
- Renvoi à la commission des finances et des affaires générales.

[113]

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS

M. le président.- Par courriel du 4 novembre 2019, le groupe Ecolo communique une modification dans la composition des commissions permanentes.

Elle figurera en annexe du compte rendu intégral de cette séance.

[115]

ORDRE DES TRAVAUX

Mme Françoise De Smedt (PTB).- M. le président, je sollicite une modification de l'ordre de nos travaux pour y insérer une prise en considération dans l'urgence d'une proposition d'ordonnance concernant l'interdiction des coupures d'eau, ainsi que la reprise par le gouvernement de la fixation du prix de l'eau. Étant donné que ce changement aura lieu au 1er janvier 2020, nous souhaitons prendre en considération ce texte en urgence pour pouvoir en discuter avant cette date.

M. le président.- Je suis donc saisi d'une demande de modification de l'ordre du jour de notre séance plénière en vue d'y inscrire, en urgence, la prise en considération de la proposition d'ordonnance de Mme De Smedt. Avant d'être déclaré recevable, le texte doit être traduit, imprimé, puis distribué.

Étant donné que le texte a été transmis ce matin et qu'il n'est ni traduit ni imprimé, malheureusement votre demande d'urgence n'est pas recevable.

[127]

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

[129]

ACTUALITEITSVRAAG VAN MEVROUW BIANCA DEBAETS

AAN DE HEER BERNARD CLERFAYT, MINISTER VAN DE BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING, BELAST MET WERK EN BEROEPSOPLEIDING, DIGITALISERING, PLAATSELIJKE BESTUREN EN DIERENWELZIJN,

betreffende "de aangekondigde vermindering van de aan Actiris toegekende middelen".

[131]

QUESTION D'ACTUALITÉ JOINTE DE MME ISABELLE EMMERY,

concernant "les récentes annonces relatives aux moyens alloués à Actiris".

[133]

Mevrouw Bianca Debaets (**CD&V**).- Vorige week berichtte de pers dat Actiris 38 miljoen euro moet besparen. Dat is een aanzienlijk bedrag. Dat lijkt ook haaks te staan op het voornemen van de regering om van werkgelegenheid een van haar prioriteiten te maken.

Het is echter niet helemaal duidelijk waar de zwaarste klappen zullen vallen. De pers liet tussen de regels door verstaan dat het om een onderbenutting van de begroting gaat. Een onderbenutting van 38 miljoen zou echter neerkomen op 5% van de totale begroting en dat lijkt mij veel. Gaat het over de hervorming van het gescosysteem (gesubsidieerde contractuelen)? Daar verzetten wij ons niet tegen. De CD&V vraagt immers al langer om een evaluatie van het systeem.

Als er daarentegen op het activeringsbeleid wordt bespaard, zou ik dat ten zeerste betreuren. Brussel heeft de voorbije jaren aanzienlijke activeringsinspanningen geleverd. De werkloosheid daalt nu al vijf jaar op rij. De jeugdwerkloosheid daalt zelfs sneller dan in andere steden. In de sector heerst dan ook de angst dat net die doelgroep of de sociale economie het slachtoffer zou worden.

Ik zou dus van u willen weten waar dat hoge bedrag vandaan komt en hoe u het precies wilt besparen.

[135]

Mme Isabelle Emmery (PS).- J'ignore si votre prédécesseur a avalé son café de travers à la lecture de l'interview que vous avez accordée cette semaine, mais elle a en tout cas suscité en moi de nombreuses questions.

Vous estimez qu'Actiris n'en a pas fait assez au cours de ces deux dernières années, que la mise en œuvre de l'extension de la garantie jeunes à tout demandeur d'emploi, prévue dans l'accord de majorité de 2019 (garantie solutions) figure parmi ses missions de base et vous préconisez de faire mieux avec moins.

Cependant, élargir la garantie jeunes à tous, cela signifie passer d'un public de 12.000 personnes à un public d'environ 65.000 personnes. Comptez-vous affecter les moyens nécessaires à cette transition ? On peut s'interroger à la lecture de vos propos.

Faire plus avec moins risque de provoquer les mêmes effets que ceux que l'on observe actuellement dans le secteur hospitalier : l'épuisement professionnel du personnel avec, in fine, des objectifs manqués.

Dans l'interview, vous dites aussi vouloir mener une étude sur les "territoires zéro chômeur de longue durée" en visant le même public que pour l'économie sociale. Est-ce à dire que, avant même d'avoir mené cette étude, vous abandonnez une mesure qui, je vous le rappelle, figure dans la déclaration de politique régionale (DPR) ?

[137]

Vous posez beaucoup de questions sur la mise en œuvre et j'ai d'ailleurs eu l'occasion de vous interroger en commission concernant le revenu "formation", et notamment sur les questions fiscales.

La Région wallonne semble rencontrer les mêmes problèmes avec une mesure analogue. Avez-vous pris contact avec celle-ci ? Nous serions en effet plus forts en soutenant ces arguments à deux.

[139]

De heer Bernard Clerfayt, minister.- Uw vragen vallen enigszins buiten het kader van een actualiteitsvraag.

Mevrouw Debaets, tijdens de vergadering van de commissie voor de Economische Zaken van 27 november zal ik u de begroting voor het werkgelegenheidsbeleid uitgebreid toelichten.

Ik kan u wel al zeggen dat er helemaal niet gesnoeid wordt in het budget dat Actiris besteedt om het beleid te ondersteunen om mensen weer aan het werk te krijgen. Er zullen alleen kredieten overgeheveld worden naar de instellingen van openbaar nut in het kader van de eerste fase van de gescohervorming, die de vorige regering goedkeurde. Ook de begrotingskredieten die niet werden besteed, zullen worden verlaagd.

PRB - Session 2019-2020
Séance plénière vendredi 15/11/2019
COMPTE RENDU PROVISOIRE - Non encore approuvé par les orateurs.
Ne pas citer sans mentionner la source.

[141]

(poursuivant en français)

Chez Actiris, ce sera la réduction du crédit budgétaire qui n'a pas été dépensé par le passé. Il n'y aura aucune réduction des moyens dépensés par Actiris au bénéfice du soutien des agents contractuels subventionnés (ACS) ou des politiques de soutien de l'emploi.

[143]

(verder in het Nederlands)

Dat is wat men goed begrotingsbeheer noemt.

Het klopt dat de begroting voor de gesco's niet werd verhoogd om rekening te houden met de indexering en anciënniteit. De Brusselse regering heeft bij de opmaak van de begroting 2020 de bijbehorende budgetten niet toegekend, maar beloofde dat wel te doen bij de begrotingsaanpassing als er moet worden geïndexeerd.

De vergadering met Bruxeo heeft plaatsgehad op 13 november. Daar heb ik uitgelegd, net zoals ik hier heb gedaan, dat de aangekondigde kredietvermindering de bestaande tewerkstellingsmaatregelen in geen enkel opzicht wijzigt.

Tot slot wil ik u geruststellen met de aankondiging dat de begroting voor de sociale economie in 2020 stijgt.

[145]

(poursuivant en français)

Mme Emmery, je ne suis pas partisan de la philosophie qui consiste à vouloir faire toujours plus avec moins de moyens, comme vous semblez le dire. Par contre, je suis partisan de la philosophie qui vise à vouloir faire toujours mieux avec les mêmes moyens!

Dans le cadre budgétaire difficile que connaît Bruxelles aujourd'hui, je pense que nous devons d'abord nous remettre en question et analyser les politiques existantes pour évaluer si elles sont les plus efficaces possibles. Si ce n'est pas le cas, nous devons adapter et réorienter les moyens investis vers d'autres dispositifs. Je n'ai rien voulu dire de plus !

La déclaration de politique régionale (DPR) concerne les cinq ans de la législature et pas seulement l'année 2020. Le budget prévu est très conservatoire, il annonce les initiatives et politiques nouvelles à partir de l'ajustement de l'année prochaine.

À vos trois questions, qui sont très claires, je réponds : oui, non et non.

Oui, concernant la garantie solutions pour tous ! Selon moi, dans un premier temps, Actiris doit se concentrer sur la captation des offres d'emploi des secteurs commercial et non commercial. En effet, les offres d'emploi sont la solution et les autres moyens - à savoir, la formation et les stages - sont des leviers pour y arriver.

Le budget actuel ne permettra pas d'augmenter le personnel d'Actiris mais cette piste fera l'objet de futures réflexions lors de la mise en œuvre des priorités du gouvernement et de la DPR.

En ce qui concerne le projet "territoires zéro chômeur de longue durée", ma réponse est bien évidemment non. Je ne remets nullement en question la DPG et je ne mentionne nulle part dans l'interview que je ne vais pas le mettre en œuvre! Je le répète, 2020 sera l'année durant laquelle nous étudierons le projet, sa faisabilité technique, juridique et budgétaire. M. Chapelle ne dit pas autre chose dans la presse non plus!

Quant au revenu "formation", je réponds non également. Je vous l'ai déjà indiqué lors de la commission du 2 octobre dernier. Mon objectif est de travailler par phase et la première consiste à analyser les impacts fiscaux et les conséquences d'une telle mesure sur les allocations de chômage ou d'insertion. La formation doit permettre aux demandeurs d'emploi d'augmenter leurs qualifications pour s'insérer durablement sur le marché de l'emploi.

[147]

Mevrouw Bianca Debaets (CD&V).- Het stelt mij gerust dat de sociale economie hier niet het slachtoffer van zal worden.

De evaluatie van het gescosysteem was al gestart. De CD&V staat daar zeker achter zolang die geen invloed heeft op het geheel aan activeringsmaatregelen in het beleid.

Er zijn wellicht nog andere mogelijkheden die u kunt uitbouwen. Denk maar aan tewerkstelling via artikel 60, waarbij er een veel grotere doorstroming is.

Ik zal hier tijdens de begrotingsbesprekingen dieper op ingaan.

[149]

Mme Isabelle Emmery (PS).- Je reviendrai en commission sur l'ensemble de mes questions. Vous m'avez rassurée, mais en partie seulement. En effet, le public visé par la garantie solutions pour tous passe de 12.000 à 65.000 personnes. Il sera très difficile de réaliser tant de choses avec des moyens identiques, surtout pour les personnels. Je vous invite à être vigilant sur ce point, pour éviter que nous rencontrions les difficultés que connaissent d'autres secteurs, comme le secteur hospitalier.

S'agissant du revenu de formation, je vous engage à prendre langue avec votre homologue wallonne, car il peut être très positif de défendre une telle mesure à deux au niveau fédéral.

[151]

QUESTION D'ACTUALITÉ DE MME VIVIANE TEITELBAUM

À MME ELKE VAN DEN BRANDT, MINISTRE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGÉE DE LA MOBILITÉ, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE,

concernant ''l'abattage par Bruxelles Mobilité de marronniers le long de l'avenue Winston Churchill à Uccle''.

[153]

Mme Viviane Teitelbaum (MR).- Nous avons appris par la presse qu'à partir de dimanche soir à 22 heures, dix-sept marronniers allaient être abattus avenue Winston Churchill. Certes, si un arbre est malade, il faut

l'abattre. Cependant, selon l'analyse phytosanitaire, ce n'est pas le cas de tous ceux qui sont appelés à disparaître. C'est pourquoi le comité de quartier demande de procéder à une analyse phytosanitaire complémentaire afin de s'assurer que seuls les arbres malades seront abattus.

Dans des dossiers antérieurs, le groupe Ecolo-Groen nous a souvent rejoints pour dénoncer la qualité méthodologique de certaines études phytosanitaires. La décision de ne pas respecter les conclusions de l'étude nous étonne davantage encore. Rappelons-nous l'affaire des 300 platanes de l'avenue du Port qui, heureusement, n'ont pas été abattus, et les arbres de plusieurs avenues bruxelloises ont connu des épisodes similaires.

Comptez-vous suivre la demande du comité de quartier pour une étude complémentaire ou, au contraire, maintenir le calendrier prévu ? Dans ce cas, pourquoi abattre des arbres qui, apparemment, sont en bonne santé ?

(Applaudissements sur les bancs du MR)

[155]

Mme Elke Van den Brandt, ministre.- Il est toujours triste, en particulier pour une écologiste comme moi, de devoir abattre des arbres. Cette mesure n'est donc prise qu'en cas de nécessité. La sécurité des Bruxellois est prioritaire et nous ne pouvons pas laisser d'arbres malades, qui constituent un danger pour le public. Cette décision a été difficile à prendre, mais il en va de notre responsabilité d'exclure tout risque pour les Bruxellois.

Des citoyens remettent en cause cette décision pour trois des dix-sept arbres, mais je peux vous dire que trois expertises indépendantes ont déjà été menées : une première en 2017 sur tous les arbres afin de repérer les sujets manifestement dangereux ; une deuxième en 2018 sur tous les arbres pour mettre à jour les résultats précédents et recommander d'autres mesures de gestion de taille, d'entretien et de formation ; une troisième, fin 2018, sur une petite cinquantaine d'arbres au diagnostic réservé, à l'aide de moyens techniques approfondis comme la tomographie, le test de traction et l'inspection en hauteur.

Le temps perdu par la réalisation d'une quatrième expertise mettrait les riverains en danger. Le projet sera donc poursuivi. Nous n'allons pas couper tous les arbres. De plus, la Région prévoit un projet de réaménagement de l'avenue Churchill pour en faire une avenue beaucoup plus fluide, conviviale et intermodale. Ce projet sera participatif, avec une enquête publique qui portera sur l'ensemble de l'avenue, la totalité des arbres et leur alignement.

[159]

Mme Viviane Teitelbaum (MR).- Je suis informée du projet de réaménagement de la voirie qui est prévu, ainsi que de la participation de la commune à la réflexion et des demandes adressées par celle-ci à Bruxelles Mobilité. Le problème ne se situe pas au niveau du calendrier.

Le fait que l'alignement ne doit pas souffrir d'une variété entre des arbres centenaires et des nouvelles plantations ne justifie pas l'abattage d'arbres en bonne santé.

Je vous encourage à ne pas abattre des arbres centenaires en bonne santé. Ce genre de décision ne devrait plus avoir droit de cité à Bruxelles aujourd'hui.

Mme Elke Van den Brandt, ministre.- Seuls les arbres qui présentent un danger seront abattus. Cette dangerosité a été établie par trois expertises indépendantes.

Mme Viviane Teitelbaum (MR).- Ce n'est pas ce que disent les rapports.

Mme Elke Van den Brandt, ministre.- Les trois expertises indépendantes sont des documents publics, que vous pouvez consulter.

Mme Viviane Teitelbaum (MR).- Nous l'avons fait.

(Applaudissements sur les bancs du MR)

[165]

QUESTION D'ACTUALITÉ DE MME MARIE LECOCQ

À M. PASCAL SMET, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGÉ DE L'URBANISME ET DU PATRIMOINE, DES RELATIONS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES, DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET DE LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE ET L'AIDE MÉDICALE URGENTE,

concernant "la position du gouvernement à l'égard de la mission économique en Israël et en Palestine prévue en décembre 2019".

QUESTION D'ACTUALITÉ JOINTE DE M. JAMAL IKAZBAN,

concernant "le maintien de la mission économique prévue en Israël et en Palestine vu les récents événements sur place".

QUESTION D'ACTUALITÉ JOINTE DE M. PETYA OBOLENSKY,

concernant ''la position du gouvernement quant au maintien de la prochaine mission économique en Israël et en Palestine''.

M. le président.- Le ministre Sven Gatz répondra aux questions d'actualité.

[171]

Mme Marie Lecocq (Ecolo).- Lorsque j'ai rédigé cette question, on dénombrait une dizaine de décès en Palestine. Hier matin, ce chiffre s'élevait à 34. Ils sont le résultat des violences actuelles entre Israël et les territoires palestiniens. Ces événements font suite à l'exécution extrajudiciaire, par Israël, d'un ressortissant palestinien dans la bande de Gaza.

Hub.brussels et l'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers (AWEX) organisent en décembre une mission économique dans ces territoires, à destination des entreprises wallonnes et bruxelloises. Si cette mission ne comporte aucun volet politique, il n'en demeure pas moins que notre parlement a voté, au mois de mai 2018, une résolution fixant des conditions extrêmement strictes à la poursuite des missions économiques en Israël et dans les territoires palestiniens.

Au vu des récentes attaques, comptez-vous maintenir cette mission, ou la réévaluer ? Estimez-vous qu'elle respecte toujours les conditions votées par ce parlement ?

Enfin, cette semaine, un arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne invitait à un étiquetage des produits fabriqués dans les colonies. Bruxelles respecte-t-elle ses obligations en la matière en maintenant une mission économique dans un État ne respectant pas le droit international ?

(Applaudissements sur les bancs d'Ecolo)

[175]

M. Jamal Ikazban (PS).- Comme ma collègue vient de l'indiquer, nous sommes en droit de nous interroger sur la pertinence de cette mission économique au regard de ce qu'il se passe aujourd'hui et du cessez-le-feu qui n'est déjà presque plus respecté.

La résolution votée au sein de ce parlement en mai 2018 relevait déjà certaines inquiétudes et prévoyait des conditions concernant ces missions économiques. Dans ses résolutions, le parlement se positionne par rapport à des missions économiques organisées dans des pays qui ne respectent pas le droit international et qui bafouent les résolutions de l'Organisation des Nations unies (ONU) et les droits humains. Il était notamment question, dans cette résolution, de ne pas envoyer de représentation politique bruxelloise, de ne pas nouer de relations avec le monde politique israélien et d'évaluer la suspension temporaire du délégué économique à Tel-Aviv. Ces conditions ont-elles fait l'objet d'une étude et d'une évaluation ?

Par ailleurs, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a décidé cette semaine de valider dorénavant l'étiquetage des produits en provenance des colonies. Par cette décision courageuse, la CJUE reconnaît donc formellement la réalité de l'occupation.

Dernièrement, on nous a également expliqué que cette mission économique en Israël avait été transformée en mission économique en Israël et en Palestine. J'aimerais donc savoir ce qui a été concrètement réalisé en Palestine d'un point de vue économique.

En outre, comment le gouvernement évalue-t-il la situation actuelle, qui s'aggrave de plus en plus ? Étant donné qu'il n'y a pas de processus de paix en cours, n'y aurait-il pas lieu de réfléchir sérieusement à l'annulation de ce type de mission ?

(Applaudissements sur les bancs du PS)

[179]

M. Petya Obolensky (PTB).- Pour rappel, la bande de Gaza est le territoire le plus densément peuplé au monde. Deux millions de personnes s'entassent sur 365 kilomètres carrés et subissent un blocus économique terrestre et maritime depuis plus de douze ans. Le produit intérieur brut (PIB) de cette région a baissé de moitié. Ce blocus inhumain a été condamné par l'ONU et toutes les ONG présentes sur le terrain.

Nous pouvons agir. En 2014, nous avions réussi à bloquer une première mission économique de la Région en Israël grâce à une pression populaire suscitée par l'émotion liée aux bombardements israéliens sur Gaza. Le PTB avait joué son rôle grâce à une pétition et une résolution, il s'agissait là d'une première victoire.

Depuis, la situation ne cesse de se dégrader. Toutes les résolutions de l'ONU sont violées depuis des années par Israël, le droit international est bafoué tous les jours et nous assistons à une fuite en avant guerrière du gouvernement d'extrême droite de Benyamin Netanyahou, dans l'espoir de sauver sa peau et de se faire réélire.

Comme l'a rappelé ma collègue Mme Lecocq, le bilan faisant état d'une trentaine de morts et de 70 à 80 blessés, dont des dizaines d'enfants, est provisoire.

Dans ces conditions, allons-nous continuer à faire du business dans les colonies illégales de peuplement làbas? Allons-nous continuer à ne pas oser affronter l'histoire? Tout comme la génération de nos parents a fait face à l'apartheid en Afrique du Sud en boycottant, sanctionnant et désinvestissant, notre génération sera-telle à la hauteur de l'histoire pour dire: "Maintenant, ça suffit!"?

(Applaudissements sur les bancs du PTB et du PVDA)

[183]

M. Sven Gatz, ministre.- Je réponds à la place du secrétaire d'État, qui accompagne pour l'instant une mission princière en Chine.

La préparation de la mission étant ce qu'elle est, je puis vous dire que cette mission est organisée conjointement par l'AWEX et hub.brussels. Les objectifs de cette mission sont purement économiques. Il n'y a pas de volet politique. Le cas échéant, la mission sera organisée tant en Israël qu'en Palestine.

Le secteur visé est celui de l'innovation technologique : la Palestine bénéficie de financements internationaux et l'écosystème israélien pourrait être intéressant pour nos entreprises.

Une telle mission peut, en principe, être organisée tous les deux ans, avec cinq à dix entreprises. Dans le programme de la présente mission figurent des visites des centres médicaux et d'innovation, un événement à l'ambassade belge et surtout des programmes interentreprises (business to business).

Je tiens à souligner que hub.brussels est tenue de se conformer aux conditions telles que décrites dans la résolution que vous avez évoquée. D'une part, il y aurait une programmation équilibrée impliquant la rencontre avec des acteurs militants israéliens et palestiniens engagés en faveur du respect des droits humains, des populations locales et d'une solution agréée par les parties au conflit israélo-palestinien, et d'autre part, une absence de rencontre avec des représentants politiques officiels.

La délégation se rendrait notamment au Centre Peres pour la paix.

Ces différents projets sont menés conjointement avec les organisations arabes partenaires. Mis à part le but poursuivi, qui est nature économique, ce qui est, par essence, l'objectif d'une mission économique, les équilibres sont bien préservés de tous les côtés.

Je souhaiterais, par ailleurs, ajouter trois éléments importants à cette réponse.

Le cabinet du secrétaire d'État me fait savoir que l'arrêt de la Cour de justice que vous venez d'évoquer sera examiné.

Il m'informe, par ailleurs, que, pour l'instant, une décision de reporter ou d'annuler la mission n'a pas été prise.

Enfin, le secrétaire d'État m'a fait savoir que la question sera abordée lors d'un conseil des ministres dès son retour de Chine.

[185]

Mme Marie Lecocq (Ecolo).- Pour les associations, prendre contact avec le Centre Peres pour la paix ne répondra pas à la condition imposée dans la résolution. En son temps, Mme Jodogne avait énoncé des critères supplémentaires, dont l'un, fondamental, est le respect du droit international. Or tel n'est absolument pas le cas en l'occurrence. J'invite donc le secrétaire d'État à réévaluer la cohérence et l'intérêt d'une poursuite de cette mission économique en décembre.

(Applaudissements sur les bancs d'Ecolo)

[189]

M. Jamal Ikazban (PS).- Il y a quelque temps, j'interpellais ici même le gouvernement au sujet d'une mission économique en Birmanie, pays officiellement responsable de crimes contre l'humanité à l'égard de la minorité des Rohingyas. Cette mission avait été annulée. Je considère que le gouvernement et le parlement s'étaient grandis en prenant pareille décision.

Ici, nous sommes face à un non-respect fondamental du droit international et au fait que nous ne pouvons pas nous rendre complices d'une occupation qui fait des morts tous les jours.

Dans l'histoire, jamais aucune occupation militaire ne s'est retirée d'elle-même, sans que des pressions économiques et politiques ne soient exercées à un moment donné. J'invite vivement le gouvernement à assumer ses responsabilités à cet égard.

(Applaudissements sur les bancs du PS)

[193]

M. Petya Obolensky (**PTB**).- Cela fait des années qu'Israël viole toutes les résolutions de l'ONU, ce qui est régulièrement condamné par les organisations non gouvernementales. Il est plus que temps d'arrêter cette politique d'équidistance. Vous dites aller en Israël et en Palestine. Nous avons vérifié le programme : il y a une demi-journée en Palestine, qui, de plus, est optionnelle. Arrêtons de rigoler !

Il faut dire "stop" et se regarder dans un miroir. Tant qu'Israël continue de violer le droit international de façon flagrante - tout le monde le dit, y compris de nombreux Israéliens de gauche -, le gouvernement bruxellois doit s'affirmer et jouer son rôle dans l'histoire. C'est l'occasion ou jamais. L'actualité est brûlante et une manifestation aura lieu dans quelques heures à la gare Centrale. Je vous propose de m'y accompagner.

(Applaudissements sur les bancs du PTB)

[199]

QUESTION D'ACTUALITÉ DE MME BARBARA DE RADIGUÉS

À MME BARBARA TRACHTE, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGÉE DE LA TRANSITION ÉCONOMIQUE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE,

concernant "la participation éventuelle de la Région de Bruxelles-Capitale à la levée de fonds de la coopérative NewB".

[203]

Mme Barbara de Radigués (Ecolo).- La transformation de l'économie pour la rendre plus éthique passe aussi par notre épargne. Or, l'épargne des Belges totalise un montant de 270 milliards d'euros. Cet argent ne dort pas vraiment, puisqu'il transforme notre monde. NewB est une occasion de faire en sorte que cet argent soit utilisé de manière éthique.

Depuis 2011, dans la foulée des crises financières, un groupe d'associations a entamé une réflexion sur un nouveau secteur financier, qui a abouti à la création de NewB. Il s'agit d'une banque coopérative, c'est-à-dire que tous les citoyens qui investissent, à concurrence de vingt euros la part, peuvent décider ensemble des investissements réalisés par la banque avec leur épargne.

Le fonctionnement de NewB est transparent et son offre de produits est éthique, au service de la transition écologique et sociale. En 2018, 50.000 citoyens, 152 associations et trois investisseurs institutionnels suivaient déjà ce projet, ce qui indique qu'il s'agit d'un large mouvement social.

Aujourd'hui, le projet évolue et est en passe d'éventuellement obtenir la licence bancaire, à condition de rassembler 30 millions d'euros d'ici le 29 novembre. C'est un fameux défi ! Six mille investisseurs citoyens ont déjà approuvé ce projet et le plan d'affaires, en réunissant 4,8 millions d'euros de capital.

Le rôle des institutions financières publiques est de soutenir les élans citoyens. La Région bruxelloise va-telle soutenir cet élan en investissant dans NewB ?

(Applaudissements sur les bancs d'Ecolo)

Mme Barbara Trachte, secrétaire d'État.- La question de Mme de Radigués est une véritable question d'actualité, puisque la période de levée de fonds de NewB a commencé il y a quelques semaines et s'achèvera dans une dizaine de jours.

L'attente citoyenne est très forte, puisque 52.000 coopérateurs et plus de 150 organisations de la société civile soutiennent ce projet.

Ce projet a pour objectif d'investir dans l'économie réelle, au niveau local et au service de la transition écologique et solidaire, des objectifs que notre gouvernement partage et a inscrits dans la déclaration de politique régionale (DPR).

Par ailleurs, ce type de banque coopérative, que le gouvernement régional entend soutenir, résiste mieux aux chocs économiques et financiers tels ceux que nous avons pu connaître dans le passé et qui pourraient nous toucher encore à l'avenir.

Les objectifs de NewB, la capacité de résilience de ce type de banque et la nécessité de diversifier ce secteur rejoignent les visées régionales.

Comme il s'agit d'une question d'actualité urgente, le conseil d'administration de finance.brussels a décidé d'inscrire ce point à l'ordre du jour de sa réunion d'administration de lundi prochain. La question de savoir si la Région investira ou pas dans NewB sera abordée à cette occasion. Pour notre part, nous plaiderons en faveur d'un investissement de la Région dans ce projet et d'une réponse positive à cette demande d'appel de fonds.

[205]

Mme Barbara de Radigués (Ecolo).- J'espère que la secrétaire d'État pourra peser de tout son poids et que son enthousiasme sera partagé par l'ensemble du gouvernement. J'espère aussi qu'il y aura un effet de levier dans les autres Régions et que le public soutiendra ce projet. On ne lui demande pas d'apporter la majorité du capital, parce qu'une diversification est importante, mais qu'il fasse sa part, de manière à changer le monde de la finance.

(Applaudissements sur les bancs d'Ecolo)

[209]

OUESTION D'ACTUALITÉ DE MME CÉLINE FREMAULT

À M. RUDI VERVOORT, MINISTRE-PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE LA RÉNOVATION URBAINE, DU TOURISME, DE LA PROMOTION DE L'IMAGE DE BRUXELLES ET DU BICULTUREL D'INTÉRÊT RÉGIONAL,

concernant "les derniers développements dans le dossier du projet Neo".

[211]

QUESTION D'ACTUALITÉ JOINTE DE MME FRANÇOISE DE SMEDT,

concernant "les récentes annonces relatives au projet Neo".

M. le président.- La ministre Elke Van den Brandt répondra aux questions d'actualité.

[213]

Mme Céline Fremault (cdH).- Hier, depuis le salon de l'immobilier commercial de Cannes, le ministreprésident et le bourgmestre de la Ville de Bruxelles ont donné une interview nous apprenant que le projet Neo était sauvé.

De fait, deux informations essentielles ont été communiquées au journal L'Écho : d'une part, le permis d'urbanisme relatif au premier volet du projet Neo 1 sera incessamment délivré ; d'autre part - et ce second point vous concerne un peu - M. Vervoort a déclaré vouloir investir dans les deux nouvelles voies d'accès au site qui, jusqu'à présent, semblaient compromettre une partie du projet.

Je suis clairement partagée entre deux sentiments : soulagement d'abord, à l'idée que les choses progressent, justifiant ainsi l'énorme quantité d'argent public qui a été investi dans un projet fondamental pour l'avenir du plateau du Heysel en général ; inquiétude ensuite, parce que la situation me paraît confuse et que l'on éprouve quelque difficulté à y discerner des perspectives à long terme.

Confirmez-vous les informations parues hier dans L'Écho, relatives à la délivrance du permis d'urbanisme pour Neo 1 ? Si oui, il me paraît important de savoir dans quels délais le permis sera délivré. Pouvez-vous déjà dessiner certains contours des nouvelles voies d'accès annoncées hier ?

Quand les travaux vont-ils commencer ? J'imagine que la date de délivrance du permis d'urbanisme de Neo 1 impose un calendrier prévisionnel. Enfin, lors d'un débat très intéressant avec le ministre-président, organisé en commission de l'aménagement du territoire à propos des projets Neo 1 et 2, l'idée de consulter les riverains sur l'avenir du plateau est fréquemment revenue. Quel est votre sentiment à ce sujet ?

[215]

Mme Françoise De Smedt (PTB).- Nous regrettons l'absence du ministre-président aujourd'hui. Nous avons appris qu'il était à Cannes pour visiter le Mapic, le salon international dédié à l'immobilier commercial. C'est de là-bas qu'il a annoncé que le projet de grand centre commercial de 72.000 m² au Heysel, Neo 1, verrait le jour.

Ce projet, dont la durabilité pose question, suscite une large opposition. Il est évident qu'une surface commerciale de cette ampleur va engendrer des problèmes de mobilité et stimuler l'usage de la voiture pour s'y rendre. En dépit de cela, le ministre-président tient à ce projet à tout prix. De surcroît, il a réservé la primeur de son annonce aux grands investisseurs internationaux réunis à Cannes, plutôt que de l'offrir à Bruxelles, devant des Bruxellois qui sont en droit de demander des explications.

Un recours contre la modification du Plan de réaffectation du sol (PRAS) a été introduit au Conseil d'État et l'auditeur l'a accepté.

Ni les questions ni les propositions des habitants et du milieu associatif relatives à ce projet ne sont prises en compte, puisqu'il est d'ores et déjà entériné.

Dans quelle mesure et selon quelles modalités les multiples avis des riverains et des associations vont-ils être pris en considération ?

(Applaudissements sur les bancs du PTB)

[219]

Mme Elke Van den Brandt, ministre.- Le ministre-président est au Mapic, à Cannes. Il a confirmé son soutien au développement du plateau du Heysel auquel le projet Neo 1 devrait contribuer. Voici sa réponse.

"L'examen du dossier de demande de permis se poursuit, sur la base du document fondé sur l'article 191 du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat) qui vient d'être délivré. Il appartient au demandeur d'introduire des plans modifiés en fonction des conditions fixées dans le document.

Quant aux questions d'accessibilité, outre les recours introduits contre les refus de permis pour la voie dite de liaison, d'autres options sont évidemment étudiées.

Il est hasardeux, à ce stade, de s'engager sur un calendrier précis de début de travaux. Pour rappel, ces considérations concernent bien Neo 1 et non pas Neo 2, pour lequel les informations ont été communiquées en commission du développement territorial du 7 octobre.

Sur la participation et le volet communication, il n'y a pas eu d'interruption. Il y a quelques semaines encore se tenait la réunion d'information et de participation du projet de plan d'aménagement directeur (PAD) pour lequel une enquête publique sera encore organisée dans la foulée de son approbation en première lecture par le gouvernement.

Quant au recours contre la modification du plan régional d'affectation du sol (PRAS), la demande a été faite devant le Conseil d'État d'adresser des questions préjudicielles à la Cour de justice de l'Union européenne sur l'interprétation des directives européennes par l'auditeur de la chambre flamande".

Je suis convaincue que le ministre-président reste à votre disposition pour discuter plus avant de ce dossier en commission.

[221]

Mme Céline Fremault (cdH).- Je n'ai pas très bien compris la première réponse sur la délivrance du permis d'urbanisme. Le permis d'urbanisme pour la phase 1 a-t-il été délivré ou ce qui a été dit en commission d'aménagement du territoire il y a quelques semaines, à savoir que la délivrance était en cours, est-il répété ? J'ai cru comprendre, d'après l'article de L'Écho, que le permis avait été délivré. Donc, cette délivrance est-elle réalisée ou est-elle encore en cours de réalisation ?

Mme Elke Van den Brandt, ministre.- Je peux vous répéter la phrase, car je ne voudrais pas dire quelque chose que le ministre-président ne voulait pas vous communiquer : "L'examen du dossier de demande de permis se poursuit, sur la base du document fondé sur l'article 191 du Cobat qui vient d'être délivré. Il appartient au demandeur d'introduire des plans modifiés en fonction des conditions fixées dans le document."

Mme Céline Fremault (cdH).- Ce n'est pas très clair, vous en conviendrez.

Mme Elke Van den Brandt, ministre.- Si vous voulez plus de précisions, je vous suggère de vous adresser au ministre-président. Il sera ravi d'en discuter avec vous.

[229]

Mme Françoise De Smedt (PTB).- Il est dommage que le ministre-président soit absent, car il demeure encore beaucoup de flou dans la réponse. Or, dans la réalité, on a l'impression que tout est déjà ficelé.

En 2014, un marché a été conclu avec le consortium Unibail-Rodamco. La modification du plan régional d'affectation du sol (PRAS) traîne, mais un plan d'aménagement directeur (PAD) est tout de même mis en place. Cependant, alors que ce dernier n'est pas encore soumis à enquête publique, il est déjà annoncé à la presse que Neo 1 se fera.

Nous avons donc l'impression que tout cela relève de l'hypocrisie : derrière le flou entretenu et l'emballage, tout semble déjà ficelé et se fera en fonction de ce qui a été décidé avec le consortium.

Que l'on arrête alors de dire que l'on tiendra compte de l'avis des citoyens car, dans la réalité, c'est totalement faux !

Le contrat définitif avec Neo a été signé il y a un an. Ce qui est grave, c'est l'avenant qui établit que, si le contrat n'est pas respecté, une amende de 9,5 millions d'euros sera payée. Cela aussi contribue à prendre en otage les finances des pouvoirs publics.

(Applaudissements sur les bancs du PTB)

[233]

ACTUALITEITSVRAAG VAN MEVROUW LOTTE STOOPS

AAN DE HEER ALAIN MARON, MINISTER VAN DE BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING, BELAST MET KLIMAATTRANSITIE, LEEFMILIEU, ENERGIE EN PARTICIPATIEVE DEMOCRATIE,

betreffende "de toewijzing van de middelen van het Brussels Klimaatfonds".

[235]

Mevrouw Lotte Stoops (Groen).- Tot onze grote ontsteltenis lazen we gisteren in de krant dat de nieuwe Vlaamse regering opnieuw miljoenen uittrekt om met middelen van het Klimaatfonds emissierechten te kopen.

Ik zeg "opnieuw" omdat er tijdens de vorige regeerperiode van 2015 tot 2019 tot 148 miljoen is uitgegeven voor de compensatie van indirecte emissiekosten. We hebben het hier over bedrijven die miljardenwinsten boeken. Zo bedroeg de winst van ExxonMobil in 2018 20 miljard.

De Vlaamse regering bespaart echter ook, niet alleen op cultuur, maar ook op de subsidies voor elektrische auto's. Ze schrapt het gewaarborgde rendement op windmolens en zonnepanelen. Ze investeert niet meer in duurzame, nieuwe praktijken. Geld dat bedoeld is om het klimaatprobleem aan te pakken, wordt gebruikt om de vervuiling in stand te houden. Vlaanderen trekt daar dit jaar nog eens 34,5 miljoen euro voor uit. Dat geld is gewoon weggegooid. Er is helemaal geen return on investment.

Wat doet Brussel met de middelen uit het Klimaatfonds? Kunt u daar precieze cijfers over meedelen? Gaat er ook Brussels geld naar dergelijke compensatiemechanismes?

(Applaus bij Groen)

[239]

De heer Alain Maron, minister.- De berichten in de Vlaamse media zijn inderdaad verontrustend en doen vragen rijzen over de middelen die aan het klimaat- en milieubeleid zouden moeten worden toegewezen.

Over het Brussels Klimaatfonds en het via dat fonds gefinancierde beleid bestaat er alleszins geen onduidelijkheid. Het fonds werd opgericht krachtens de ordonnantie over het Brussels Wetboek van Lucht, Klimaat en Energiebeheersing (BWLKE). De enige doelstelling van het fonds was van bij het begin de ondersteuning van het klimaatbeleid van het gewest. Het Brussels Klimaatfonds moet enerzijds middelen toekennen voor bijkomende maatregelen ter vermindering van de uitstoot van broeikasgassen, waaronder ook de kosten vallen voor personeel, informatica en expertise die nodig zijn voor de uitvoering van de maatregelen. Anderzijds moet het Brussels Klimaatfonds het klimaatbeleid van de ontwikkelingslanden financieren in het kader van de internationale klimaatfinanciering.

Daarnaast vroeg u naar de bestemming van de middelen. In 2019 financierde het Brussels Klimaatfonds voornamelijk de programma's NRClick, SolarClick en het Energiepakket. Voorts draagt het bij aan de internationale klimaatfinanciering.

Ik kan u garanderen dat er geen geld naar de zware industrie gaat.

Als u meer details over de financiering per project wenst, stel ik voor dat u daar een schriftelijke vraag over indient.

[241]

Mevrouw Lotte Stoops (Groen).- Ik zal zeker een schriftelijke vraag stellen en ik hoop dat in uw antwoord zal staan dat onze investeringen wel een return on investment zullen opleveren, meer bepaald voor de gezondheid van de Brusselaars en het welzijn van de planeet.

Het is wrang om te horen dat er in Vlaanderen dergelijke grote bedragen naar rijke energiereuzen vloeien, terwijl de cultuursector ondertussen moet strijden voor peanuts. Die Vlaamse beslissingen hebben ook een hele grote impact op het Brusselse cultuurleven. Ook vroeger werden kunstenaars niet rijk, maar hadden we wel een heel rijk cultuurleven.

(Applaus bij Groen)

[245]

ACTUALITEITSVRAAG VAN DE HEER JUAN BENJUMEA MORENO

AAN DE HEER RUDI VERVOORT, MINISTER-PRESIDENT VAN DE BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING, BELAST MET TERRITORIALE ONTWIKKELING EN STADSVERNIEUWING, TOERISME, DE PROMOTIE VAN HET IMAGO VAN BRUSSEL EN BICULTURELE ZAKEN VAN GEWESTELIJK BELANG,

betreffende "de recente strategische nota met betrekking tot de gemeenschappelijke visie van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering over de opvang en de doorverwijzing van transmigranten".

De voorzitter.- Minister Alain Maron zal de actualiteitsvraag beantwoorden.

[249]

De heer Juan Benjumea Moreno (Groen).- Vorige week berichtte de pers dat de regering een strategische nota goedkeurde over de opvang en doorverwijzing van migranten die in Brussel aankomen. Ik ben heel dankbaar dat u en de regering zo oplossingsgericht denken.

Er is onlangs brand gesticht in een asielcentrum in Bilzen. Daarop volgde een vorm van brandstichting in de sociale media. Ik ben blij dat de regering zich van haar meest menselijke kant toont. Ik spreek die dankbaarheid ook uit namens alle organisaties en vrijwilligers die zich de komende maanden inzetten voor migranten. We kunnen nu met een gerust hart naar de lange termijn kijken.

Wat zal er na deze strategische nota volgen?

We lazen in de pers dat er overleg zou komen met de bevoegde federale minister. Heeft dat al plaatsgehad? Wat is de feedback van federaal minister Maggie De Block over de Brusselse plannen?

In de strategische nota en de verslagen van de regering staat dat er een begrotingsaanpassing zal plaatsvinden om de nodige middelen vrij te maken. Daar zijn we heel blij om. We zullen die beslissing uiteraard steunen tijdens de begrotingsbesprekingen van volgende week, maar hebt u al een kader voor die steun uitgewerkt? Zullen de middelen in verschillende schijven worden uitbetaald?

Het opvangcentrum Porte d'Ulysse verkeert in een precaire situatie. Is er al een langetermijnoplossing gevonden? Kan het centrum nog even blijven op de huidige locatie of werd er een ander onderkomen gevonden?

(Applaus bij Groen)

[253]

De heer Alain Maron, minister.- Het verheugt me dat de regering de strategische nota op 7 november laatstleden heeft goedgekeurd. Ze heeft het mogelijk gemaakt om Porte d'Ulysse en de humanitaire hub in 2019 en 2020 financieel te steunen. De bedragen zullen snel aan de organisaties worden uitbetaald.

In de loop van 2020 zullen we beheersovereenkomsten opstellen. We zijn nog steeds op zoek naar een gepast gebouw om de opvang van Porte d'Ulysse onder te brengen. We bekijken verschillende mogelijkheden, aangezien we een resultaatsverbintenis zijn aangegaan.

[255]

(poursuivant en français)

Il n'est pas question de fermer des structures tant qu'une solution alternative n'a pas été trouvée.

[257]

(verder in het Nederlands)

De strategische nota stemt volledig overeen met de inhoud van het Brussels regeerakkoord.

[259]

(poursuivant en français)

Nous avons effectivement, avec M. Vervoort, rencontré Mme De Block. Le gouvernement fédéral étant en affaires courantes, il est très difficile d'avancer sur de nouveaux points concrets, car la ministre est toujours tenue à l'accord de majorité précédent, même si la composition du gouvernement a changé. Même le ministre a changé!

Nous avons par contre convenu d'encourager les coopérations entre les institutions fédérales telles que Fedasil et celles financées par la Région ou la Commission communautaire commune (Cocom), telles que le hub humanitaire.

À long terme, comme le prévoit l'accord de majorité, nous souhaitons coopérer avec l'État fédéral pour mettre en place un centre d'accueil et d'orientation des migrants à Bruxelles.

[261]

De heer Juan Benjumea Moreno (Groen).- Uw antwoorden zijn hoopgevend omdat ze de vrijwilligers die er nu aan de slag zijn de zekerheid bieden dat ze op die plek kunnen blijven werken en dat ze de middelen krijgen om hun taak uit te voeren, wat ze trouwens uitstekend doen. Ik wens u veel succes met de zoektocht naar een nieuwe locatie.

(Applaus bij de meerderheid)

[265]

ACTUALITEITSVRAAG VAN DE HEER MATHIAS VANDEN BORRE

AAN DE HEER RUDI VERVOORT, MINISTER-PRESIDENT VAN DE BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING, BELAST MET TERRITORIALE ONTWIKKELING EN STADSVERNIEUWING, TOERISME, DE PROMOTIE VAN HET IMAGO VAN BRUSSEL EN BICULTURELE ZAKEN VAN GEWESTELIJK BELANG,

betreffende "de stand van zaken omtrent het overleg met de taxisector".

De voorzitter.- Minister Elke van den Brandt zal de actualiteitsvraag beantwoorden.

[269]

De heer Mathias Vanden Borre (N-VA).- Het is jammer dat de minister-president en staatssecretaris Smet afwezig zijn.

De vier Brusselse taxiverenigingen planden een staking op 26 november. Tussentijds overleg met het kabinet van de minister-president leidde tot de intrekking van de stakingsaanzegging, weliswaar zonder uitgebreide communicatie.

De taxisector heeft met een aantal grote, structurele uitdagingen te maken, zoals een tekort aan taxichauffeurs, een slaagpercentage van slechts 20% bij de opleiding, gesjoemel met licenties en de opkomst van de deeleconomie in Brussel.

Het regeerakkoord stelt dat de regering zich verbindt tot een globale en gezamenlijke hervorming van de sector om de service voor de gebruikers, alsook het statuut van de taxichauffeurs te verbeteren.

Hoe staat het met de hervorming van de taxisector en het Taxiplan? Dat is toch wel een mislukt project van de vorige regering. Wat heeft het gesprek met de taxiverenigingen opgeleverd? Welke afspraken werden concreet gemaakt?

[271]

Mevrouw Elke Van den Brandt, minister.- Ik zal uw opmerkingen meedelen aan minister-president Vervoort.

Voor we een stand van zaken kunnen maken van de huidige toestand is het essentieel dat eerst de studie wordt afgerond die in de loop van de vorige bestuursperiode werd aangevat, zowel inzake de juridische als de sociaal-economische aspecten. Het is noodzakelijk om over een realistische basis te beschikken voordat we de grote lijnen van een hervorming van de sector uittekenen.

Hoe dan ook zal de hervorming aansluiten bij het regeerakkoord. De nieuwe wetgeving moet een gemeenschappelijke basis bieden voor alle diensten voor bezoldigd personenvervoer. Dat houdt onder meer in dat de toegang tot het beroep, de opleiding en de exploitatievoorwaarden voor die diensten, en ook de toewijzing van licenties en vergunningen worden geharmoniseerd.

Tijdens de ontmoeting met de verenigingen die de stakingsaanzeggingen hadden ingediend, kon de ministerpresident de sector, die gebukt gaat onder hevige concurrentie, geruststellen wat de intenties van de regering betreft. Zoals steeds staan daarbij dialoog en overleg centraal. Na de vergadering hebben de verenigingen beslist de stakingsaanzegging in te trekken, al merken ze daarbij op dat ze de situatie nauwlettend in het oog zullen houden. Ze blijven echter ook bereid om mee te werken aan het sociaal overleg in het gewest.

[273]

De heer Mathias Vanden Borre (N-VA).- U zegt in naam van minister-president Vervoort dat er een studie loopt die als realistische basis moet dienen.

U weet toch ook dat de heer Smet tijdens de vorige regeerperiode heel wat studiewerk liet verrichten. Hij had een volledig plan klaar, waarmee de regering het destijds eens was. Toen gingen echter opeens de poppen aan het dansen bij de meerderheid en begon de PS, die trouwens ook weer in deze regering zit, de poten onder de stoel van toenmalig minister Smet weg te zagen. Ik vind dat allesbehalve geruststellend.

Ik stel vast dat een echte oplossing voor het probleem zoals steeds op de lange baan wordt geschoven. Er beweegt niets meer en dat is jammer genoeg vooral in het nadeel van de taxisector en van de mensen die het goed voorhebben met de sector en ijveren voor een eerlijke concurrentie.

[275]

ACTUALITEITSVRAAG VAN DE HEER MATHIAS VANDEN BORRE

AAN DE HEER PASCAL SMET, STAATSSECRETARIS VAN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST, BEVOEGD VOOR STEDENBOUW EN ERFGOED, EUROPESE EN INTERNATIONALE BETREKKINGEN, BUITENLANDSE HANDEL EN BRANDBESTRIJDING EN DRINGENDE MEDISCHE HULP,

betreffende "het beheer van de middelen toegekend aan de brandweer".

De voorzitter.- Minister Sven Gatz zal de actualiteitsvraag beantwoorden.

De heer Mathias Vanden Borre (N-VA).- Staatssecretaris Smet wordt duidelijk gemist!

Ik heb uit goede bron vernomen dat de Brusselse brandweer volgende week niet minder dan 400 kg nieuwe, maar onbruikbare kledij zal weggooien. Het zou gaan om de erg grote maten 4XL tot 7XL. Ik weet niet eens hoe groot 7XL wel mag zijn, maar het spreekt voor zich dat zulke kledij bijna niemand past.

Het zou onmogelijk zijn om de kledij te verkopen, omdat er een logo van de brandweer op is gedrukt. De kleren liggen in een opslagruimte die nu wordt leeggemaakt.

De bijzondere brandweercommissie kwam eerder al tot het besluit dat er jarenlang geen behoorlijk voorraadof aankoopbeleid werd gevoerd. Bestellingen werden vaak blindelings geplaatst, zonder de procedure voor overheidsopdrachten na te leven.

Volgens de woordvoerder is de brandweer intussen overgestapt naar een ander voorraadsysteem, maar recent kwamen mij nog andere problemen ter ore: de verwarming in de Brusselse brandweerkazernes zou al sinds tien dagen niet werken. Dat is toch onvoorstelbaar!

U weet dat de temperaturen momenteel schommelen rond het vriespunt en dat brandweerlui dag en nacht van dienst zijn en in de kazerne overnachten. Het is onaanvaardbaar en druist in tegen de arbeidswetgeving dat mensen die zich dagelijks voor onze veiligheid inzetten, in dergelijke omstandigheden moeten werken.

Is het weggooien van de kledij de enige optie?

Wat doet u om de brandweer van comfortabele, verwarmde rustzalen en kleedkamers te voorzien?

[281]

De heer Sven Gatz, minister.- De vernietiging van een voorraad brandweerkledij is niets om vrolijk van te worden, maar gelukkig ging het niet om nieuwe kledij.

Er waren inderdaad problemen met het voorraadbeheer, maar die behoren ondertussen tot het verleden. De wet op de overheidsopdrachten wordt nauwgezet gevolgd en de interne procedures zijn op scherp gesteld. De brandweer werkt voortaan met federale contracten, waardoor ze met de nodige soepelheid, maar wel volgens de regels de nodige bestellingen kan plaatsen.

De bewuste kledij, in totaal 400 kilo, moet om veiligheidsredenen worden vernietigd. We moeten immers voorkomen dat die truien, ook al slobberen ze een beetje omdat het om grote maten gaat, in handen van de verkeerde mensen zoals terroristen terechtkomen. De kledij zal dus worden vernietigd, maar men heeft mij verzekerd dat dat op de meest milieuvriendelijke manier zal gebeuren. Meer details kan ik u niet geven.

Het kabinet van de staatssecretaris heeft navraag gedaan over de verwarming in de kazernes. In de voorposten is alles in orde, met uitzondering van die in het Sint-Pieterziekenhuis. De officier van wacht werkt aan een oplossing voor het probleem. Ondertussen kunnen de brandweerlui gebruikmaken van mobiele verwarmingstoestellen. In de hoofdkazerne wordt de gasketel vervangen. Dat kan voor tijdelijk ongemak zorgen, maar er is een externe tank met warm water voor de douches.

De staatssecretaris geeft tot slot mee dat er in de begroting middelen zijn vrijgemaakt om een aantal belangrijke aanbevelingen van het parlement over de reorganisatie en ondersteuning van de brandweer op te volgen.

[283]

De heer Mathias Vanden Borre (N-VA).- U zegt dat er 400 kg kledij vernietigd zal worden en al weet u niet hoe, toch noemt u dat de meest milieuvriendelijke optie. Ik kan u een betere optie aanreiken. Ik kreeg een spontane e-mail uit Nederland, waar het nieuws blijkbaar ook opgepikt is, van een bedrijf dat gespecialiseerd is in upcycling. Het recupereert kledij en maakt daar nieuwe materialen mee, bijvoorbeeld voor de Nederlandse Spoorwegen (NS), KLM en Amsterdam Airport Schiphol. Duurzaamheid hoort een van de kernthema's te zijn van deze regering, maar in de praktijk zien we wat anders.

Wat u zegt over de verwarming, is ook een reëel probleem. Tien dagen is niet niks, zeker nu het zo koud is. Ik kan mij inbeelden dat brandweermannen die vermoeid en vuil terugkeren van een missie, zich willen omkleden in een verwarmde ruimte. Tien dagen om een ketel te vervangen is veel te lang.

[287]

QUESTION D'ACTUALITÉ DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

À MME ELKE VAN DEN BRANDT, MINISTRE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGÉE DE LA MOBILITÉ, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE,

concernant "la défectuosité des portes de certaines anciennes rames de métro".

[289]

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- Hier, les organisations syndicales ont dénoncé dans la presse la dangerosité et la défectuosité du système de sécurité de fermeture des portes des anciennes rames de métro de la STIB. Ces rames sont entrées en fonction il y a 40 ans environ.

En octobre, deux incidents préoccupants sont survenus : le premier a vu l'un des passagers se retrouver coincé dans l'ouverture d'une porte. Cette personne a ensuite été traînée jusqu'à l'entrée du tunnel où elle a heurté un élément métallique et été éjectée de la rame. Les faits se sont déroulés à la station Hôtel des Monnaies. Quelques jours plus tôt, une porte s'est ouverte alors que le métro était en circulation.

D'après les organisations syndicales, ces deux incidents seraient symptomatiques d'un problème de sécurité sur ces anciennes rames. Avez-vous connaissance de ces problèmes, dont la STIB ignorait l'existence selon les syndicats ? Y a-t-il un vrai danger ? Des mesures sont-elles prises pour y remédier ? Ces rames peuvent-elles encore circuler aujourd'hui tout en assurant la sécurité des passagers ?

(Applaudissements sur les bancs du MR)

[293]

Mme Elke Van den Brandt, ministre.- Il est important de vous rappeler les faits relatifs à ces incidents. Le 27 octobre, vers 14h00, les caméras de surveillance de la station Hôtel des Monnaies montrent un homme qui entre dans la station, puis saute au-dessus des portillons d'accès. Arrivé sur le quai, il introduit sa main, puis son bras et enfin sa jambe à travers les caoutchoucs de jointure des portes fermées de la dernière voiture de la rame de métro qui s'apprête à démarrer. Lorsque le métro démarre, l'homme accompagne le véhicule en sautillant sur une jambe pendant quelques mètres avant de trébucher et d'être traîné sur le sol. Arrivé au bout du quai, il percute un miroir de sécurité et la barrière qui empêche l'accès au tunnel. Le choc l'éjecte et l'homme tombe sur les voies. Sérieusement blessé, il est transporté à l'hôpital, dont il est, depuis lors, sorti.

La rame de métro a immédiatement été mise sous scellés et une enquête visant à déterminer les causes précises de l'accident a été diligentée. Les premiers constats ne mettent aucunement en cause l'âge du véhicule, ni son entretien. En revanche, le comportement du voyageur est clairement inapproprié.

Notre système de métro effectue actuellement quelque 500.000 voyages quotidiens dans un contexte de sécurité maximal. En ce qui concerne la sécurité des voyageurs par rapport aux portes, il existe plusieurs mesures qui ont pour but de réduire au maximum les risques d'accidents : les signaux sonores, les bords de

détection sensibles, l'arrêt de la traction en cas de porte ouverte, les miroirs de contrôle sur les quais, les caméras d'assistance pour le conducteur, les signaux lumineux dans le poste de conduite et - point important - des campagnes de prévention des comportements à risques auprès des voyageurs.

Je dispose de la liste des véhicules et des rames avec leur date de mise en service. Ce document est trop technique, mais je peux vous dire que les trois dernières séries (M5, M6 et M7) possèdent des portes électriques. Les séries plus anciennes sont dotées de portes pneumatiques, qui ont été équipées de bords sensibles entre 2015 et 2017, de manière à augmenter la sécurité des voyageurs et à réduire le seuil de détection d'objets coincés dans les portes de 35 à 5 mm.

[295]

La Région bruxelloise dispose d'un des rares réseaux au monde à avoir concédé un tel investissement sur l'ancien parc. Nous sommes un exemple en la matière.

Notons également que les réseaux londonien et parisien font circuler des véhicules bien plus anciens que les nôtres. Le remplacement à court terme des rames de métro MX n'est pas à l'ordre du jour. Mais, quel que soit l'âge de ces rames, toutes les précautions sont prises pour garantir le niveau de sécurité optimal pour les voyageurs et l'ensemble du système. Je n'ai pas le temps aujourd'hui de vous donner plus d'informations.

M. le président.- M. Van Goidsenhoven vous reposera une question orale, voire une demande d'explications une fois que nous aurons modifié le règlement du parlement, ou, encore mieux, une question écrite.

[299]

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- Mme la ministre, vous me proposez de me remettre votre note écrite et je vous en remercie. J'entends que vous considérez qu'il n'y a pas de problème particulier. Manifestement, le propos des organisations syndicales n'était, d'après votre réponse, pas justifié.

J'espère que vous avez raison et que ces incidents ne sont pas symptomatiques d'un problème plus structurel. J'examinerai ces différentes données, si vous me le permettez, et mon groupe restera attentif à d'autres informations qui pourraient lui parvenir à ce sujet. L'essentiel, pour nous, est que la sécurité soit la plus optimale sur le réseau de la STIB.

[303]

PRISES EN CONSIDÉRATION

M. le président.- L'ordre du jour appelle la prise en considération de la proposition d'ordonnance de M. Dominiek Lootens-Stael modifiant la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux et la loi du 5 septembre 1952 relative à l'expertise et au commerce des viandes, et visant à interdire les abattages rituels sans étourdissement (no A-10/1 – S.O. 2019).

Pas d'observation?

- Renvoi à la commission de l'environnement et de l'énergie.
- **M. le président**.- L'ordre du jour appelle la prise en considération de la proposition de résolution de Mme Cieltje Van Achter, MM. Gilles Verstraeten et Mathias Vanden Borre visant à ouvrir le parc du Château de Laeken (no A-21/1 2019/2020).

Pas d'observation?

- Renvoi à la commission de l'environnement et de l'énergie.

M. le président.- L'ordre du jour appelle la prise en considération de la proposition de résolution de M. Youssef Handichi, Mme Françoise De Smedt, MM. Francis Dagrin, Luc Vancauwenberge, Mmes Caroline De Bock, Stéphanie Koplowicz, M. Petya Obolensky, Mme Elisa Groppi et M. Jean-Pierre Kerckhofs relative au statut administratif et pécuniaire des administrations publiques locales et régionales, hôpitaux et CPAS (nos A-83/1 et B-17/1 – 2019/2020).

Pas d'observation?

- Renvoi à la commission des finances et des affaires générales et à la commission de la santé et de l'aide aux personnes de l'Assemblée réunie.

[311]

PROJET D'ORDONNANCE

PROJET D'ORDONNANCE PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS DANS LE CADRE DE LA REPRISE DU SERVICE DES TAXES DE CIRCULATION ET DU PRÉCOMPTE IMMOBILIER PAR LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (NOS A-17/1 ET 2 – 2019/2020).

[313]

Discussion générale

- M. le président.- La discussion générale est ouverte.
- M. Emmanuel De Bock, rapporteur, se réfère à son rapport écrit.

[317]

De heer Gilles Verstraeten (N-VA).- Het betreft een vrij technische ordonnantie. Ik vervang vandaag trouwens mevrouw Van Achter, die het dossier in de commissie heeft gevolgd, maar ziek is. In elk geval ben ik vertrouwd met het dossier, want ik heb er tijdens de vorige regeerperiode als medewerker aan gewerkt. Het betreft de overname van de dienst voor Inschrijving van Voertuigen (DIV), de verkeersbelasting en de hervorming ervan.

Wellicht zijn er nog andere parlementsleden die zich dit dossier uit nog eerdere regeerperiodes herinneren. Het gaat immers al heel lang mee. De overname van de DIV, die nodig is om de geplande hervorming van de verkeersbelasting te kunnen doorvoeren, heeft jaren geduurd. Het Vlaams Gewest nam die dienst al in 2011 over en voerde vrij snel daarna een hervorming van de verkeersbelasting door.

Het Brussels Gewest heeft de verkeersbelasting nog niet hervormd. Op 8 november meldde een krant nog dat de belasting op de inverkeerstelling (BIV) van een milieuvriendelijke gezinswagen in Vlaanderen bijna niets kost, terwijl het in Brussel over duizenden euro's gaat. De hervorming van de verkeersbelasting is dus echt wel dringend nodig.

PRB - Session 2019-2020
Séance plénière vendredi 15/11/2019
COMPTE RENDU PROVISOIRE - Non encore approuvé par les orateurs.
Ne pas citer sans mentionner la source.

Met de effectieve hervorming van de verkeersbelasting staat het Brussels Gewest nog nergens, ook al werd er tijdens de vorige regeerperiode wel een uitgebreid rapport over opgesteld. Daar is echter vervolgens niets meer mee gebeurd. Ik vind het een grote teleurstelling dat Brussel op dat gebied zo ver achterophinkt. De overname van de DIV gaat in op 1 januari 2020, over anderhalve maand dus. Daarna kan het gewest eindelijk werk maken van de hervorming van de BIV.

[319]

Uit deze en eigenlijk ook uit de tweede ordonnantie, waarover ik het woord niet zal nemen, blijkt echter dat er op de valreep nog een aantal technische bepalingen moeten worden ingevoerd om de overname van de verkeersbelasting in Brussel mogelijk te maken. Anderhalve maand voor de belasting door het Brussels Gewest wordt overgenomen!

Ik kan u niet verwijten dat u die toestand van uw voorganger hebt geërfd. Uw partij maakte echter, net als een heleboel andere partijen van de huidige coalitie, deel uit van de vorige regering. Het spreekt boekdelen over de gewestelijke bestuursstijl dat het zo lang heeft geduurd voor er een ordonnantie is.

Wat ik u wel kan verwijten, is de manier waarop het gebeurt, namelijk in twee ordonnanties over hetzelfde thema, wat de leesbaarheid niet ten goede komt. Ik kan u ook verwijten dat u ervoor kiest met de oude, federale wetgeving te knoeien in plaats van de Brusselse Codex Fiscale Procedure aan te passen, iets wat de Raad van State ook met zoveel woorden oppert.

Ik begrijp dat de regering dat laatste nog wil doen, maar het is jammer van de tussenstap. Het hoeft dan ook niet te verbazen dat de Raad van State stelt dat de ordonnantie verwarring veroorzaakt, dat er onduidelijkheid is over de precieze bevoegdheden en dat de leesbaarheid te wensen overlaat.

Met betrekking tot de techniek van de wetgeving is dit prutswerk. Er was nochtans ruim voldoende tijd om het goed voor te bereiden. Nu moeten we op het laatste ogenblik iets goedkeuren wat in elkaar is geflanst. Dat is geen manier van doen. Aangezien de bepalingen echter nodig zijn, zal de N-VA-fractie niet tegenstemmen, maar zich onthouden.

[321]

M. Luc Vancauwenberge (PTB).- Le PTB s'abstiendra, car la situation est quelque peu absurde. Jusque récemment, la Belgique comptait un service chargé de la taxe de circulation et un service pour le précompte immobilier. C'était le bon sens. Sous la pression des nationalistes, dans l'un des plus petits pays du monde, il a cependant été décidé de créer trois administrations. C'est de la folie. Cela signifie créer trois infrastructures pour une seule compétence, avec l'énorme gaspillage qui en résulte.

[323]

(verder in het Nederlands)

Ondertussen is er bij heel wat diensten een personeelstekort: onder meer in ziekenhuizen, in het onderwijs en in administraties. Daar krijgen de mensen te horen dat er geen geld is en dat ze meer moeten doen met minder. Er is ook geen geld om de grote fiscale fraude te bestrijden, die 30 miljard euro bedraagt. Om mensen te betalen die drie keer hetzelfde werk doen, is er echter blijkbaar wel geld. De N-VA noemt dat goed bestuur, maar ik denk dat zelfs een klein kind beter weet.

(Applaus bij de PTB)

[327]

De heer Juan Benjumea Moreno (Groen).- In de vorige regeerperiodes hebben we inderdaad wat kansen laten liggen. Nu komen we in een situatie terecht waarin we de touwtjes in handen moeten nemen zonder dat we de verkeersbelastingen ten gronde kunnen hervormen.

Groen vond dat altijd jammer toen onze partij nog in de oppositie zat. Nu we deel uitmaken van de meerderheid, vinden we dat nog steeds, maar we menen ook dat het belangrijk is om naar de toekomst te kijken. In deze regeerperiode staat het engagement van de regering centraal om de belastingen te hervormen. Dat moet met andere parameters gebeuren dan in de andere gewesten. Wij willen rekening houden met parameters als het gebruik of de milieuvriendelijkheid van de wagen.

We hebben dus kansen laten liggen en te traag vooruitgang geboekt, maar dat geeft het Brussels Gewest nu net de mogelijkheid om de komende jaren te leren uit de ervaringen van de anderen en te zorgen voor nog performantere belastingen. Ik nodig de minister uit om al het komende jaar een voorstel in te dienen voor een efficiëntere belasting, zowel voor de mensen als voor het milieu.

[329]

M. Emmanuel De Bock (DéFI).- En commission, j'avais posé une question d'ordre financier, que vous pourrez retrouver à la page 39 du rapport. Je remercie donc le ministre d'avoir apporté certains chiffres relatifs aux conséquences d'un transfert consécutif à la sixième de réforme de l'État.

Un peu comme lors de la reprise du précompte immobilier, 46 personnes seront intégrées à notre administration et nous recevrons une dotation de l'État fédéral. Cependant, le coût de cette opération n'est pas neutre pour la Région.

J'invite donc celles et ceux qui devront négocier les futures réformes de l'État à être très prudents, pour que celles-ci ne consistent pas systématiquement en des refinancements de l'État fédéral au détriment des Régions.

[331]

De heer Sven Gatz, minister.- Drie aspecten van dit bescheiden ontwerp van ordonnantie zijn belangrijk: de inkomsten, de technisch-juridische kant en het politieke aspect.

In de eerste plaats moesten de inkomsten voor het gewest na de volledige overname van de belastingen op korte termijn stabiel blijven. Dat zal lukken.

Technisch-juridisch waren ook andere technieken mogelijk geweest, maar de problemen zijn allemaal netjes opgelost en het dossier kan gewoon verder worden afgewikkeld.

Het echte debat is hoofdzakelijk politiek van aard.

[333]

(poursuivant en français)

PRB - Session 2019-2020
Séance plénière vendredi 15/11/2019
COMPTE RENDU PROVISOIRE - Non encore approuvé par les orateurs.
Ne pas citer sans mentionner la source.

Oui, nous allons bientôt entamer une réforme. Je sais que nous pouvons déplorer quelques réformes de l'État, en particulier la sixième, mais réformer nous donnera également des opportunités pour décider de taxes et d'approches fiscales plus appropriées à la nature de notre ville-région. Ne perdons pas cela de vue.

F3351

(verder in het Nederlands)

De investeringen die we hebben moeten doen, onder meer op het vlak van ICT, waren niet alleen nodig voor deze belasting, maar zullen ons ook helpen in de toekomst.

Ik rond af met een politieke bedenking. Het klopt dat wij de verkeersbelastingen moeten herzien om de voertuigen milieuvriendelijker te maken. Die maatregel staat in het regeerakkoord en we zullen die op relatief korte termijn uitvoeren.

Wanneer je een vergelijking met de andere gewesten maakt, kunnen er evenwel nog andere elementen in aanmerking worden genomen. Zo is het in Brussel goedkoper om een eerste woning te kopen dankzij de Brusselse regels inzake registratierechten. Dat heeft fiscaal expert Michel Maus onlangs nog bevestigd. Het is daarnaast aangenaam om te weten dat wij in het gewest met de laagste personenbelasting wonen. Dus ja, sommige dingen zijn duurder, en wij zullen daaraan werken, maar andere zaken zijn goedkoper in dit stadsgewest.

De voorzitter.- De algemene bespreking is gesloten.

[341]

Discussion des articles

M. le président. - Nous passons à la discussion des articles.

Article 1er

Pas d'observation?

Adopté.

Articles 2 à 104

Pas d'observation?

Adoptés.

La discussion des articles est close.

Nous procéderons tout à l'heure au vote nominatif sur l'ensemble du projet d'ordonnance.

[345]

PROJET D'ORDONNANCE

PRB - Session 2019-2020 Séance plénière vendredi 15/11/2019 COMPTE RENDU PROVISOIRE - Non encore approuvé par les orateurs. Ne pas citer sans mentionner la source.

PROJET D'ORDONNANCE MODIFIANT LE CODE DES TAXES ASSIMILÉES AUX IMPÔTS SUR LES REVENUS DANS LE CADRE DE LA REPRISE DU SERVICE DE LA TAXE DE CIRCULATION SUR LES VÉHICULES AUTOMOBILES ET DE LA TAXE DE MISE EN CIRCULATION PAR LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (NOS A-18/1 ET 2 – 2019/2020)

Discussion générale

	Discussion general
	M. le président La discussion générale est ouverte.
	M. Marc-Jean Ghyssels, rapporteur, se réfère à son rapport écrit.
	La discussion générale est close.
	Discussion des articles
	M. le président Nous passons à la discussion des articles.
	Article 1er
	Pas d'observation ?
	Adopté.
	Articles 2 à 18
	Pas d'observation ?
	Adoptés.
	La discussion des articles est close.
	Nous procéderons tout à l'heure au vote nominatif sur l'ensemble du projet d'ordonnance.
[353]	
	PROJET D'ORDONNANCE
	PROJET D'ORDONNANCE TRANSPOSANT LA DIRECTIVE 2017/1852/UE DU CONSEIL DU 10 OCTOBRE 2017 CONCERNANT LES MÉCANISMES DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS FISCAUX DANS L'UNION EUROPÉENNE (NOS A-29/1 ET 2 – 2019/2020).
	Discussion générale
	M. le président La discussion générale est ouverte.
	M. Juan Benjumea Moreno, rapporteur, se réfère à son rapport écrit.
	La discussion générale est close.

PRB - Session 2019-2020
Séance plénière vendredi 15/11/2019
COMPTE RENDU PROVISOIRE - Non encore approuvé par les orateurs.
Ne pas citer sans mentionner la source.

Discussion des articles

M. le président.- Nous passons à la discussion des articles du projet d'ordonnance.

Pas d'observation ?

Adopté.

Articles 2 à 25

Pas d'observation ?

Adoptés.

Nous procéderons tout à l'heure au vote nominatif sur l'ensemble du projet d'ordonnance.

[361]

PROJET D'ORDONNANCE

PROJET D'ORDONNANCE MODIFIANT L'ARTICLE 11/1 DE LA LOI DU 30 AVRIL 1999 RELATIVE À L'OCCUPATION DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS (NOS A-15/1 ET 2 – 2019/2020).

Discussion générale

M. le président.- La discussion générale est ouverte.

La discussion des articles est close.

- M. Sevket Temiz, rapporteur.- M. le président, je me réfère à mon rapport écrit.
- **M. Francis Dagrin (PTB)**.- Mon groupe va s'abstenir pour deux motifs lors du vote de ce projet d'ordonnance.

Le premier est qu'il concerne un des éléments de la sixième réforme de l'État. Cette réforme conduit à un émiettement des compétences, à une multiplication des services et donc, à un gaspillage de temps et d'argent public. Au moment où de nombreux services publics manquent de personnel, ce gaspillage est une folie. En outre, la sixième réforme de l'État conduit à une concurrence malsaine entre Régions et entre travailleurs.

Même si ce projet d'ordonnance ne concerne que la thématique de l'inspection des travailleurs étrangers, nous estimons que la Région doit aussi se concentrer sur les problèmes de fond. C'est le deuxième motif de notre abstention. Nous regrettons vraiment que le gouvernement ne saisisse pas l'occasion, lorsqu'il a de nouvelles compétences, pour réellement améliorer la situation des travailleurs étrangers exploités, comme c'est notamment le cas pour les travailleurs sans papiers.

PRB - Session 2019-2020
Séance plénière vendredi 15/11/2019
COMPTE RENDU PROVISOIRE - Non encore approuvé par les orateurs.
Ne pas citer sans mentionner la source.

Actuellement, un mouvement très important agite les travailleurs et les travailleuses sans papiers. Ils se battent contre l'exploitation, pour obtenir un permis de travail, pour avoir la possibilité de suivre des formations, notamment des formations aux métiers en pénurie chez Actiris.

Ils demandent aussi une protection de l'État et des services de l'inspection en cas d'exploitation. Un service d'inspection est nécessaire, car les cas d'exploitation des travailleurs sans papiers sont très nombreux. Nous espérons vraiment que leur lutte finira par être entendue par le gouvernement et que, la prochaine fois que l'on abordera ce thème, ce sera pour annoncer des avancées concrètes pour ces travailleurs et ces travailleuses.

(Applaudissements sur les bancs du PTB)

M. Bernard Clerfayt, ministre.- J'ai expliqué clairement en commission que la Région n'était pas compétente à propos de ce dont vous parlez. Par contre, nous créons les conditions pour autoriser le service de contrôle bruxellois à surveiller une série de situations. Cela concerne les travailleurs étrangers et le service fait les signalements nécessaires.

M. le président.- Merci, M. le ministre, d'avoir à nouveau précisé cela. Il était important de le faire.

La discussion générale est close.

Discussion des articles

M. le président.- Nous passons à la discussion des articles.

Article 1er

Pas d'observation?

Adopté.

Article 2

Pas d'observation?

Adopté.

La discussion des articles est close.

Nous procéderons tout à l'heure au vote nominatif sur l'ensemble du projet d'ordonnance.

[379]

PROPOSITION DE DÉCISION MODIFIANT LE STATUT DES COLLABORATEURS DU PRÉSIDENT ET DU PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Discussion

PRB - Session 2019-2020 Séance plénière vendredi 15/11/2019 COMPTE RENDU PROVISOIRE - Non encore approuvé par les orateurs. Ne pas citer sans mentionner la source.

M. le président.- Le rapport sur le statut des collaborateurs du président et du premier vice-président du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, approuvé par le Bureau, a été distribué.

	Pariement de la Region de Bruxenes-Capitale, approuve par le Bureau, a ete distribue.
	La discussion est ouverte.
	Mme Céline Fremault, rapporteuse, se réfère à son rapport écrit.
	La discussion est close.
	Discussion des articles
	M. le président Nous passons à la discussion des articles.
	Article 1er
	Pas d'observation ?
	Adopté.
	Article 2
	Pas d'observation ?
	Adopté.
	La discussion des articles est close.
	Nous procéderons tout à l'heure au vote nominatif sur l'ensemble de la proposition de décision modifiant le statut des collaborateurs du président et du premier vice-président du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale.
[387]	
	QUESTIONS ORALES
	M. le président Toutes les questions orales inscrites à l'ordre du jour ayant reçu réponses écrites, elles sont dès lors retirées de l'ordre du jour.
[391]	
	- La séance est suspendue à 16h11.
[393]	
	- La séance est reprise à 18h04.
	VOTES NOMINATIFS

[399]

PRB - Session 2019-2020 Séance plénière vendredi 15/11/2019 COMPTE RENDU PROVISOIRE - Non encore approuvé par les orateurs. Ne pas citer sans mentionner la source.

M. le président.- L'ordre du jour appelle le vote nominatif sur l'ensemble du projet d'ordonnance portant diverses dispositions dans le cadre de la reprise du service des taxes de circulation et du précompte immobilier par la Région de Bruxelles-Capitale (nos A-17/1 et 2 - 2019/2020).

Il est procédé au vote.

RÉSULTAT DU VOTE 1

80 membres sont présents.

56 répondent oui.

24 s'abstiennent.

En conséquence, le parlement adopte le projet d'ordonnance qui sera soumis à la sanction du gouvernement.

Les membres qui se sont abstenus sont invités à faire connaître les motifs de leur abstention.

[401]

Mme Alexia Bertrand (MR).- Notre groupe s'abstiendra sur ces deux projets d'ordonnance car, comme expliqué en commission, l'avis du Conseil d'État est très critique à leur égard. En effet, les choix légistiques opérés sèment la confusion. Plusieurs instruments législatifs vont se côtoyer, au détriment de la lisibilité pour le contribuable et de la sécurité juridique. Le ministre a d'ailleurs eu l'honnêteté de reconnaître que ce n'était pas un prix de beauté légistique. De plus, nous regrettons le fait que plusieurs dispositions aient un caractère rétroactif. C'est d'autant plus malheureux en matière fiscale.

La deuxième raison de notre abstention s'explique par le manque de réflexion sur le fond, au-delà du toilettage. Plusieurs sujets, comme les taxes de circulation et de mise en circulation, auraient mérité une réflexion plus approfondie. Nous avions d'ailleurs formulé des propositions en ce sens.

Enfin, il s'agit d'un transfert important en faveur de la Région. Diverses questions demeurent quant aux moyens humains et financiers nécessaires à l'accomplissement de ce transfert. M. De Bock avait posé luimême la question en commission.

[403]

[405]

M. le président.- L'ordre du jour appelle le vote nominatif sur l'ensemble du projet d'ordonnance modifiant le Code des taxes assimilées aux impôts sur les revenus dans le cadre de la reprise du service de la taxe de circulation sur les véhicules automobiles et de la taxe de mise en circulation par la Région de Bruxelles-Capitale (nos A-18/1 et 2-2019/2020).

Il est procédé au vote.

RÉSULTAT DU VOTE 2

80 membres sont présents.

PRB - Session 2019-2020 Séance plénière vendredi 15/11/2019 COMPTE RENDU PROVISOIRE - Non encore approuvé par les orateurs. Ne pas citer sans mentionner la source.

56 répondent oui.

24 s'abstiennent.

En conséquence, le parlement adopte le projet d'ordonnance qui sera soumis à la sanction du gouvernement.

Les membres qui se sont abstenus sont invités à faire connaître les motifs de leur abstention.

Mme Alexia Bertrand (MR).- Je me réfère à ma motivation d'abstention pour le vote précédent.

[411]

M. le président.- L'ordre du jour appelle le vote nominatif sur l'ensemble du projet d'ordonnance transposant la directive 2017/1852/UE du Conseil du 10 octobre 2017 concernant les mécanismes de règlement des différends fiscaux dans l'Union européenne (nos A-29/1 et 2 – 2019/2020).

Il est procédé au vote.

RÉSULTAT DU VOTE 3

80 membres sont présents.

70 répondent oui.

10 s'abstiennent.

En conséquence, le parlement adopte le projet d'ordonnance qui sera soumis à la sanction du gouvernement.

[413]

M. le président.- L'ordre du jour appelle le vote nominatif sur l'ensemble du projet d'ordonnance modifiant l'article 11/1 de la loi du 30 avril 1999 relative à l'occupation des travailleurs étrangers (nos A-15/1 et 2 – 2019/2020).

Il est procédé au vote.

RÉSULTAT DU VOTE 4

80 membres sont présents.

70 répondent oui.

10 s'abstiennent.

En conséquence, le parlement adopte le projet d'ordonnance qui sera soumis à la sanction du gouvernement.

[415]

PRB - Session 2019-2020 Séance plénière vendredi 15/11/2019 COMPTE RENDU PROVISOIRE - Non encore approuvé par les orateurs. Ne pas citer sans mentionner la source.

M. le président.- L'ordre du jour appelle le vote nominatif sur la proposition de décision modifiant le statut des collaborateurs du président et du premier vice-président du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Il est procédé au vote.

RÉSULTAT DU VOTE 5

80 membres sont présents.

68 répondent oui.

12 s'abstiennent.

La modification du statut des collaborateurs du président et du premier vice-président du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale est adoptée.

[417]

M. le président.- L'ordre du jour appelle le vote nominatif sur les ordres du jour déposés en conclusion de l'interpellation de M. Dominiek Lootens-Stael à M. Bernard Clerfayt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'emploi et de la formation professionnelle, de la transition numérique, des pouvoirs locaux et du bien-être animal, concernant "le rapport linguistique 2018 du vice-gouverneur bruxellois".

Deux ordres du jour ont été déposés :

- un ordre du jour motivé a été déposé par M. Dominiek Lootens-Stael;
- l'ordre du jour pur et simple est proposé par M. Jamal Ikazban, Mme Leila Agic et M. Marc-Jean Ghyssels.

L'ordre du jour pur et simple ayant la priorité de droit, je mets cet ordre du jour aux voix.

[419]

De heer Dominiek Lootens-Stael (Vlaams Belang).- Met mijn gemotiveerde motie vraag ik slechts om de wet toe te passen. Bij de aanvang van ons mandaat hebben wij allen de eed afgelegd, waarbij we zeggen ervoor te zullen zorgen dat de wet wordt nageleefd en dat zelf ook te doen.

Dat geldt ook voor de taalwetgeving in Brussel. Zolang die is wat ze vandaag is, moeten we die toepassen. Ook de regering moet daarover waken. Ik ga er dan ook van uit dat mijn collega's de eenvoudige motie zullen verwerpen en de gemotiveerde motie zullen goedkeuren.

[421]

M. Jan Busselen (PVDA).- Notre groupe va s'abstenir parce que nous trouvons problématique que le bilinguisme ne soit pas garanti au sein des services communaux et des CPAS. C'est un problème qui traîne depuis longtemps et qui nourrit l'activité ou la légitimité politique, notamment d'un parti comme le Vlaams Belang à Bruxelles.

Imaginons que la majorité des Bruxellois parlent les deux langues, que la majorité des travailleurs dans les services pratiquent les deux langues : le nombre des infractions à la loi linguistique diminuerait fortement. Le Vlaams Belang ne pourrait plus jouer le mauvais jeu des francophones qui ne respectent pas la loi linguistique.

Notre groupe veut donc que tous les Bruxellois aient accès à des services publics bilingues dans leur Région. Cela demande un plan ambitieux, assorti d'objectifs et d'un calendrier. Nous aurons besoin, entre autres, d'un enseignement bilingue.

Pour le PVDA, nier ce débat en se servant de l'excuse que c'est le Vlaams Belang qui dépose cet ordre du jour motivé, c'est aussi nier le débat sur la nécessité du bilinguisme et la façon de mettre au point un plan ambitieux pour y arriver.

[423]

De heer Mathias Vanden Borre (N-VA).- Dit is een belangrijke kwestie, die we niet mogen negeren. Het rapport van de vicegouverneur is dramatisch. Hij heeft 3.113 dossiers behandeld en daarvan is 78,4% niet in orde. Als je met zo'n rapport thuiskomt, dan zwaait er wat. We moeten die cijfers ernstig nemen.

In 2015 ging het nog om 65,15% van de dossiers, in 2014 om 60,09%. We gaan er dus op achteruit.

Het aantreden van een nieuw parlement en een nieuwe regering is een uitstekende gelegenheid om orde op zaken te stellen en te bekijken wat we beter kunnen doen. Laat ons eenvoudig de wet naleven en de nodige maatregelen nemen om ervoor te zorgen dat de wet nageleefd kan worden.

Deze kwestie verdient een ernstig debat, maar op deze manier zal dat er niet van komen.

[425]

M. Ridouane Chahid (PS).- Je rappelle que le statut bilingue de Bruxelles est incontestablement important à nos yeux. Nous ne remettons pas en cause le bilinguisme. Nous voulons travailler en ce sens, nous sommes favorables aux écoles bilingues. Cependant, nous ne cautionnerons jamais les partis qui valident les actions menées par l'extrême-droite, leur apportant ainsi une certaine légitimité auprès de la population.

(Applaudissements sur les bancs du PS)

[429]

M. le président.- Nous procédons maintenant au vote nominatif sur l'ordre du jour pur et simple.

Il est procédé au vote.

RÉSULTAT DU VOTE 6

80 membres sont présents.

66 répondent oui.

3 répondent non.

11 s'abstiennent.

En conséquence, le parlement l'adopte.

[431]

La séance plénière du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale est close.

Prochaine séance plénière sur convocation du président.

- La séance est levée à 18h18.